

A.S. MONTFERRAND FOOTBALL

CHARTRE DE LA DIRIGEANTE, DIRIGEANT SAISON 2022/2023

En signant ma licence à l'A.S.M. Football, moi dirigeante, dirigeant, je m'engage à :

- respecter les dirigeantes, dirigeants, éducatrices, éducateurs, joueuses, joueurs, arbitres et d'une manière générale toute personne intervenant dans le cadre sportif sur et hors des terrains aussi bien à l'ASM que lors des déplacements
- adopter, sur et hors des terrains, une conduite qui ne puisse porter atteinte aux intérêts de mon club, au renom de mon équipe et à l'image du football
- respecter et ne pas déroger, aux conventions conclues par mon club avec ses partenaires et fournisseurs
- être présent pour toutes les missions confiées par le Club dans le cadre de mon engagement
- prévenir l'éducatrice, l'éducateur, et le responsable administratif dans le cas d'une indisponibilité
- respecter les consignes administratives et sportives ainsi que les horaires de convocations
- participer à l'organisation des déplacements en collaboration avec le secrétariat
- si je suis responsable d'équipe, vérifier avant la rencontre que chaque joueur ait bien revêtu l'ensemble de la tenue du Club (maillot, short, chaussettes), assumer la bonne gestion des licences et feuilles de matchs ou tablette
- être solidaire de l'éducatrice, l'éducateur, dans ses choix sportifs et techniques
- porter la tenue fournie par le Club pour aller aux matchs
- accueillir les clubs et arbitres de leurs arrivées à leurs départs
- serrer la main des arbitres, délégués, éducatrices, éducateurs, dirigeantes, dirigeants, joueuses, joueurs à la fin de chaque match, et ce quel que soit les résultats de la rencontre
- adopter un comportement sportif à l'égard des joueuses, joueurs et des adversaires et accepter les décisions rendues par l'arbitre.
- être un exemple pour mes joueuses, joueurs par la maîtrise de soi, ma tenue, mon comportement, mon langage.
- informer, dans les meilleurs délais, le Directeur Sportif du club de tous les problèmes rencontrés
- ne pas critiquer les choix sportifs, techniques et organisationnels du club auprès des parents ou personnes extérieures au club.
- respecter cette obligation de réserve tout en faisant part de mes interrogations à mes directeurs techniques et sportifs

En cas de non-respect des engagements, le club se réserve la possibilité d'appliquer des sanctions.

Je pense à mon club en premier

Ne jamais rien lâcher, ne jamais abandonner ... c'est viser le sommet !!!

Je signe à l'ASM Football pour aider les joueurs à s'en donner les moyens

Nom :

Prénom :

Signature :

Association Sportive Montferrandaise

84 Bd Léon Jouhaux - CS 80221
63021 Clermont-Fd Cedex 2
04 73 30 48 66
www.asm-omnisports.com
ASMOMnisports63